

Le constat :

Même si la population d'Etréchy n'est pas spécialement défavorisée, des personnes sont en difficulté réelle (perte d'emploi, précarité, séparations, etc.) et doivent pouvoir être aidées dans le cadre de la solidarité communale. Bien sûr cette aide existe, c'est le travail du C.C.A.S. Nous la poursuivrons en l'amplifiant et surtout pour répondre aux situations d'urgence en matière de logement.

Nos propositions :

- Créer un foyer d'hébergement d'urgence : il ne s'agit pas de logement social au sens classique mais de quelques logements destinés à accueillir ponctuellement, et pour une courte durée, ceux qui se retrouvent du jour au lendemain sans toit.
- Intégrer systématiquement des logements aidés dans toute opération de construction significative.
- Clarifier les règles d'attribution des logements sociaux par le CCAS.
- L'aide matérielle aux personnes âgées est un domaine où les besoins sont de plus en plus nombreux compte tenu du vieillissement de la population. Pour apporter des réponses concrètes, il nous faudra créer un service de petits travaux et d'accompagnement pour les courses ou les médicaments : pour beaucoup de personnes seules, âgées ou à mobilité réduite, changer une ampoule ou régler une chasse d'eau sont des casses têtes insurmontables. Ce soutien sera aussi l'occasion de rompre l'isolement des aînés, leur manifester notre solidarité en faisant de cette aide aux personnes une préoccupation de service public.
- Maintenir et développer les services d'aide à la personne (gratuité du système de téléalarme par exemple).
- Soutenir activement les associations s'occupant de l'insertion des demandeurs d'emploi.
- Aider les personnes handicapées en difficulté d'insertion en coopérant avec les établissements et services d'aide par le travail.
- Développer une collaboration étroite avec les différents acteurs sociaux : Pôle emploi (ex ANPE), Mission locale, espace emploi, etc.
- Promouvoir les dispositifs existants en matière d'amélioration de l'habitat.
- Créer une structure d'hébergement pour répondre aux besoins des personnes âgées (petits appartements proposés à la location avec services et espaces de vie communs).
- Accentuer la dimension sociale et humaine du CCAS.